



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 32

Question écrite n° 46206

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fait qu'un débat public a été organisé sur le projet de l'autoroute A 32. Or, plus d'un an après, le rapport n'est toujours pas publié. Selon différentes sources administratives, ledit rapport est l'objet d'une diffusion restreinte depuis fin 1999. Il y a donc là une rétention d'information et un non-respect des délais prévus par la loi. Elle souhaiterait donc qu'elle lui indique quelles sont les raisons de ce manque de transparence.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la diffusion des rapports de synthèse (compte rendu et bilan) du débat public sur le projet d'autoroute A 32. Le compte rendu et le bilan de ce débat ont bien été rendus publics à l'automne 1999. Toutefois, le plan de diffusion de ces documents auprès de l'ensemble des élus et acteurs locaux concernés n'ayant pas été entièrement respecté, cette lacune a pu être comblée par l'envoi de ces documents directement par la Commission nationale du débat public aux personnes qui n'en avaient pas été destinataires à l'automne 1999 et qui lui en ont fait la demande.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46206

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2000, page 2933

Réponse publiée le : 21 août 2000, page 4918